

## Les TAAF

**Question** : qu'est-ce qui fait l'unité de ces territoires, dispersés sous des latitudes différentes ? certains noms sont révélateurs de cet éparpillement et du manque de cohérence de ces territoires (îles Eparses).

Cependant plusieurs facteurs unissent ces territoires : pas d'habitants à l'année compte tenu des contraintes naturelles, un même statut, et une même inscription, assez paradoxale à première vue, dans des logiques et des enjeux de dimension nationale voire internationale

### I. DES TERRITOIRES ULTRA-MARGINIAUX

#### A. Du fait de contraintes naturelles très fortes

##### 1. les contraintes climatiques

-vent (hémisphère océanique, 40° rugissants, 50° hurlants)

contexte : westerlies, mais très peu de terres à ces latitudes ⇒rien pour arrêter les vents  
⇒très forts vents toute l'année

\*Crozet : vents >100km/h 100j/an ; St Paul et Amst : vents >60km/h 163j/an ;  
Kerguelen : tempêtes avec vents >250km/h

cyclones aux latitudes intertropicales (îles Eparses)

-froid pour les territoires des moyennes et hautes latitudes, voire froid extrême

Kerguelen t° moy ann 4,5°C, recouvertes en grande partie par les glaciers

Antarctique : t° moy été autour de -30°C

-forte humidité

importance des précipitations à peu près partout sauf Terre Adélie

importance de l'humidité ambiante (

contexte : masses d'air qui se chargent d'humidité sur les océans ⇒chaque contact avec la terre est l'occasion d'ascendances ⇒précipitations

\*Kerguelen, 246j de pluie ; St Paul et Amsterdam : 230j de pluie ; Crozet : 300j de pluie par an !

en zone intertropicale (îles Eparses) ⇒forte pluviométrie liée aux alizés qui y arrivent après être passés sur la mer + cyclones

##### 2. l'isolement

-du fait de la distance (Kerguelen, Crozet, Nelle Amsterdam sont très éloignées des principales zones habitées proches)

St Paul et Amst à + de 3000km des terres les + proches

Kerguelen à 4200km

-du fait des conditions météo : houle, vagues rendent ces zones difficilement accostables :  
ex. Tromelin accessible par embarcation légère slmt qqes semaines par an. Certaines îles toujours dans le brouillard aux Kerguelen

⇒ Desserte seulement par bateau et de façon très épisodique, dépendant qui plus est des conditions météo (certaines îles ne sont accessibles qu'à certaines périodes de l'année et dans des conditions difficiles) ; les rotations des bateaux ne se font que qqes fois par an  
accessibles par 6j de bateau depuis la Réunion

## **B. Une marginalité qui est aussi politique et économique**

### 1. Une marginalité politico-administrative

-des statuts particuliers : ces territoires ont un statut spécifique destiné à tenir compte de leur éloignement

les TAAF sont la seule collectivité qui n'ait pas de représentant élu au Parlement (député ou sénateur)

-statut particulier aussi dans l'UE : contrairement aux DOM, le territoire des PTOM ne fait pas partie du territoire de l'UE (⇒ accords de Schengen pas valables, par exemple)

#### *3 statuts ds L'UE :*

*-régions ultra-périphériques (RUP) : région éloignée, concernée par des handicaps structurels reconnus par l'UE et qui lui donnent droit aux Fonds européens de développement régional (FEDER) et aux Programmes d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI). Ces territoires font partie intégrante de l'UE. Concerne ntt les DOM*

*-Pays et territoires d'outre mer (PTOM) : concernent des territoires insulaires + Antarctique. 2° cercle concentrique de l'UE, au-delà des RUP et en deçà des ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Les PTOM bénéficient du Fonds européen de développement (FED) et des prêts de la Banque européenne d'investissements. Concerne Mayotte, Nlle Calédonie, Polynésie fr, St Pierre et Miquelon, TAAF et Wallis et Futuna*

*-Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) : accords de coopération et développement*

### 2. Une marginalité socio-économique

-marginalité sociale : isolement des personnes qui travaillent là : pas de familles, pas d'habitants permanents, pas de culture locale faute de sédentarité

-marginalité économique : manque de moyens

\*les ressources sont faibles (philatélie, impôts des résidents, immatriculation navires)

\*très peu de moyens pour surveiller la pêche illégale

\*cf. témoignage préfet ds rapport Sénat (doc. 8) : contexte de diminution des moyens et appel au mécénat

## II. DES MILIEUX PARADOXALEMENT ANTHROPISES

### A. Des milieux originaux et fragiles

#### 1. Une richesse biologique inattendue compte tenu des contraintes

Milieux très humides et ventés, souvent froids. Malgré tout, originalité de la faune et de la flore et assez grande diversité

-dans les îles tropicales : chaleur + humidité favorables et proximité des côtes ⇒ diversité relativement importante même si les îles sont petites et ventées

\*Europa : tortues de mer, 13 espèces d'oiseaux, et même forêt d'euphorbes

\*Juan de Nova : la + gde colonie de sternes fuligineuses du monde

\*Tromelin : oiseaux et tortues de mer

-dans les îles tempérées et en Antarctique : forte productivité des eaux froides ⇒ nutriments ⇒ poissons ⇒ prédateurs (oiseaux et mammifères marins)

\*gorfous (sortes de manchots) ; manchots ; albatros, pétrels

\*otaries, éléphants de mer, grandes baleines à fanons, orques

#### 2. une forte singularité

-endémisme

\*insularité

\*isolement très loin des principales terres émergées

\*des terres qui n'ont jamais été reliées aux continents pour les + éloignées : atolls coralliens ou volcanisme de point chaud

⇒ fort endémisme : ex. Chou des Kerguelen ; canard endémique des Kerguelen

-originalité des formes de vie en relation avec les contraintes naturelles fortes

⇒ des espèces adaptées à ces milieux

\*végétation :

mousses et fougères liées au froid

port en coussinet pour résister au froid et au vent

faune :

mammifères à fourrure (doc.7)

mammifères qui se protègent du froid par la graisse ;

espèces végétales adaptées

des oiseaux qui ne volent pas car pas de prédateurs : manchots, gorfous

-des écosystèmes spécifiques

ex : Kerguelen, doc.9 : la présence des colonies d'oiseaux se traduit par un enrichissement du milieu en azote (guano) et donc par la présence d'une végétation luxuriante

## **B. Des milieux qui portent la trace de l'action de l'homme**

### 1. des milieux fragiles

-à cause du **froid** : saison végétative courte ⇒ croissance ralentie de la végétation et difficile régénération après perturbation. ⇒ à p de 350m d'alt aux Kerguelen la végétation s'ouvre et disparaît

-**vent** qui rend difficile la croissance de la végétation

⇒ le piétinement de la végétation dans les colonies de gorfous macaronis suffit à empêcher la croissance de la végétation

### 2. des ressources convoitées

-**chasse à la baleine et aux pinnipèdes**

\*pour leur fourrure (otaries à fourrure, doc. 7)

\*pour leur graisse (baleines et léopards de mer)

-aujourd'hui **pêche à la langouste et à la légine**

-des tentatives de **colonisation agricole**

\*filao et cocotier aux îles Eparses

\*élevage aux îles Kerguelen - pour l'alimentation des rares habitants (« disposer d'un garde-manger vivant ») : mouflons de Corse, rennes de Laponie, lapins

### 3. des milieux fortement modifiés par l'action humaine

-**pas de populations autochtones** ⇒ des milieux qui n'ont pas été modifiés avant le 18° voire + tard

pour autant, compte tenu de la fragilité du milieu, les impacts sont loin d'être négligeables

-l'**introduction de nouvelles espèces**

\*lapin, renne, mouflon ⇒ qui se sont multipliés ⇒ atteintes majeures à la flore ⇒ disparition du chou des Kerguelen, par ex.

cf. timbre Amsterdam : introduction de bovins

\*tentatives pour y remédier pires que le mal : introduction du chat qui décime les oiseaux avant de s'en prendre aux lapins ⇒ nouvelle atteinte aux milieux

introduction de cochons à Crozet (île aux Cochons)

\*pb accentué aujourd'hui par l'augm de la fréquentation dans ces îles ⇒ x des introductions accidentelles d'espèces

⇒ l'un des enjeux principaux de la création de la réserve des TAAF consiste à empêcher l'introduction de nouvelles espèces animales et végétales.

-la **raréfaction de certaines espèces**

\*raréfaction du chou des Kerguelen, disparition sur les îles où les lapins ont été introduits.

\*Raréfaction des mammifères marins chassés dans ces eaux (doc. 7 : raréfaction otaries à fourrure)

### **III. DES TERRITOIRES QUI APPARTIENNENT CEPENDANT AU SYSTEME-MONDE**

Plusieurs textes sont venus récemment modifier le fonctionnement des TAAF (création réserve naturelle, rattachement des îles Eparses, transfert du siège à la Réunion depuis 2000 ; rapport Sénat en 2007) ⇒ signe de l'intérêt que porte la France à ces territoires, regain d'intérêt récent relatif à la prise de conscience de certains enjeux

#### **A. Le contexte : la construction d'une image à l'échelle mondiale**

##### 1. jusqu'à la fin du 20<sup>o</sup>s : des territoires à conquérir et à exploiter

-Au 19<sup>o</sup> et dans le courant du 20<sup>o</sup>, image de ces zones comme des bases pour la chasse et la pêche

-image presque luxuriante sur le timbre de l'île d'Amsterdam (doc. 13)

-Pas d'intérêt pour le milieu ⇒ tentatives d'introductions de nouvelles espèces sans considération pour l'impact potentiel sur le milieu (cocotier et filao sur les îles Eparses ; lapin (1874) et mouflon (1950) aux Kerguelen)

##### 2. A la fin du 20<sup>o</sup>s : les TAAF comme richesse biologique

Diversité biologique signalée à pl reprises ds les docs

-doc 16 : « environnement unique » ; « flore remarquable » ; « sites grandioses » ; « faune abondante et exceptionnelle »

doc. 1 : « richesses naturelles et environnementales »

-Philatélie comme donnée sur l'image que l'on veut transmettre de ces territoires : manchots empereurs de l'Antarctique

-Cf. **traité de Washington** : même pdt la guerre froide, reconnaissance du caractère particulier de l'Antarctique. Image de paix, de nature et de collaboration internationale. Le lieu où les différends sont laissés de côté et où GB et Argentine, Chili et Argentine, et stt Etats Unis et URSS peuvent travailler côte à côte.

Image d'une biodiversité menacée par le changement climatique (Antarctique)

##### 3. des « terres extrêmes »

expression du doc 16, brochure du Marion Dufresne

« le + austral des territoires français »

-doc. 1 : insiste sur l'originalité de ces territoires (« le seul TOM » à pl reprises)

les docs de présentation et de promotion insistent sur l'isolement, la difficulté de la vie dans ces zones...

##### 4. la traduction de cette nouvelle image

-tourisme (qui est bien un phénomène qui obéit à des logiques nationales et mondiales)

image de difficulté, de défi mais aussi de richesse biologique et de préservation

-protection (réserve naturelle des TAAF)

protection ancienne (1938), remise au goût du jour en 2006

protection intégrale de l'Antarctique (Terre Adélie)

## **B. Les enjeux du contrôle de ces territoires**

### 1. enjeux économiques

-autrefois : chasse aux mammifères marins (par les Norvégiens ntt), exploitation guano entre 1900 et 1968 sur Juan de Nova ; exploitation d'une cocoteraie sur Les Glorieuses (1912-1958)

-aujourd'hui : intérêt de ces îles qui permettent de disposer d'une gigantesque ZEE, dans des zones relativement poissonneuses

⇒pêche à la légine et langouste. Enjeux puisque contrebande, difficile à éviter pour cause de manque de moyens

doc. 8 : objectif de gestion des TAAF : avoir une « gestion raisonnée » de la pêche

-pavillon Kerguelen pour empêcher les pavillons de complaisance... mais qui constitue un semi pavillon de complaisance

-pb du manque de moyens ⇒le dvpt du tourisme est aussi un moyen de faire rentrer de l'argent

### 2. enjeux stratégiques

-positionnement en termes de recherche scientifique :

\*la France est l'un des pays qui publie le + sur les zones subantarctiques

\*maintien de 3 bases aux Kerguelen, Amsterdam et Crozet

+ base Dumont Durville en Antarctique (enjeu majeur pour la recherche sur le changement climatique). Images récurrentes dans les médias grand public de l'Antarctique, auscultation permanente de l'épaisseur des glaces, de l'étendue de la banquise, etc.

\*recherche sur les énergies renouvelables (doc. 8)

-enjeux géostratégiques :

\*suivi des satellites militaires et civils

\*surveillance du traité de non prolifération nucléaire ⇒station de Crozet

doc 1 : « affirmation de la présence française »

### 3. Enjeux environnementaux

Peuvent paraître mineurs compte tenu des superficies concernées mais sont importants y compris en termes d'image

## -enjeux de préservation de la biodiversité

\*préservation de milieux riches et surtout originaux

\*rôle majeur de l'Antarctique

⇒ création réserve naturelle des TAAF en 2006 (enjeux anciens puisque réserve dès 1938)

## -enjeux de prévention des risques

\*stations météo pour suivi des cyclones

\*stations météo pour aviation commerciale

## **C. des territoires régis par des logiques qui les dépassent largement**

### 1. des logiques régionales

-gestion de fait par l'île de la Réunion.

\*40 personnes W à l'administration des TAAF. 200 personnes y vivent indirectement des TAAF.

\*Le Marion Dufresne part de la Réunion.

\*Le siège administratif est à la Réunion.

\*Les seuls bateaux autorisés à pêcher dans les TAAF sont réunionnais

-rôle de l'île Maurice comme base arrière pour la pêche illégale

### 2. des logiques nationales

gestion par la France dans le cadre d'un TOM.

-autrefois, cérémonies de prise de possession

-création d'un TOM alors même que les TAAF ne sont pas habitées ⇒ signe de l'intérêt que représentent ces territoires pour la France. symbole fort. une volonté forte de la France d'affirmer sa souveraineté sur ces territoires

-Rapport du Sénat sur les TAAF en 2007 et changement de statut des îles Eparses en 2007  
⇒ signe d'un regain d'intérêt pour ces territoires

### 3. des logiques mondiales

-certaines îles ont changé de mains à plusieurs reprises, signe de l'existence d'enjeux liés à leur possession : St Paul et Amsterdam, France puis GB puis France

opposition entre France et Madagascar pour le contrôle des îles Eparses

voir pour Bassas da India, Juan de Nova et Europa : des noms qui signalent une prise de possession par Espagne ou Portugal

- intégration dans l'UE dans le cadre des PTOM. Possibilité de bénéficier des fonds européens de développement (FED)

-traité de Washington (1959) qui règle l'utilisation de l'Antarctique

-idée que l'Antarctique s'intègre dans le phénomène global de changement du climat et est à ce titre menacé par des modifications importantes (recul de sa superficie)

Conclusion : des territoires régis par des logiques qui les dépassent largement